



CONVENTION DE PRÊT

TERRAIN MOBILE 3x3 + BUT REMORQUE

Entre,

Le Comité Départemental de Basket Ball, Association loi 1901, situé 47 rue Gutenberg 42100 ST ETIENNE.

Représenté par Jean-François BOURGEON, son Président, ci-après dénommée « le Comité ».

ET

Raison sociale :

Adresse :

Représenté(e) par :

ci-après dénommé « le demandeur ».

▪ PRÉAMBULE

Le Comité de la Loire de Basket-Ball est propriétaire et gestionnaire des équipements suivants :

- 1 terrain 3x3 mobile en dalles thermoplastiques
- 1 but remorque

Ces équipements peuvent être mis à disposition des scolaires, des villes, des clubs, de la Ligue Régionale, des Comités Départementaux voisins et de nos partenaires.

Un emplacement de 20x20 mètres minimum sur surface plane, ferme et sèche est nécessaire pour l'installation des équipements.

▪ CONDITIONS

Le demandeur aura à sa charge la gestion du transport aller et retour du terrain mobile, composé de 4 caisses bois sur palettes (1 caisse = L 132 – P 116 – H 154 / poids 400kg). L'enlèvement et le retour ont lieu, sur rendez-vous, au siège du Comité situé 47 rue Gutenberg 42100 SAINT-ETIENNE.

Le Comité mandatera une personne pour assurer la livraison du but remorque, qui sera à programmer le jour du montage du terrain mobile. Cette personne assurera le montage du terrain mobile. Un minimum de 3 personnes supplémentaires sont nécessaires à la réalisation de cette tâche. *Attention : une fois installés, les équipements devront être gardiennés en dehors des horaires de la manifestation.*

Le demandeur devra prévoir le test de sécurité du panier mobile, qui sera effectué par le prestataire de son choix, à ses frais, en présence de la personne mandaté par le Comité.

Le démontage du terrain se fera impérativement sous les consignes d'une personne mandatée par le Comité, qui assurera dans le même temps la récupération du but remorque.

▪ TARIFS

- Prêt à destination d'un club du CD42 0 €
- Prêt à destination d'un autre club ou d'une Ligue 600€

- Prêt à destination d'un établissement hors club 800 €
- Caution 5 000 €

Une facture sera adressée à l'issue de la manifestation.

▪ **RÉSERVATION**

La réservation sera effective lorsque le Comité de la Loire de Basket-Ball aura reçu la totalité des pièces suivantes :

- ✓ Convention datée et signée.
- ✓ Chèque de caution libellé à l'ordre du Comité de la Loire de Basket-Ball.
- ✓ Le règlement suivant tarif (encaissé à l'issue de la manifestation).

▪ **ANNULATION**

- Si l'annulation de la manifestation est faite avant la date prévue, le règlement sera restitué.

▪ **INFORMATIONS SUR LA PRESTATION**

Date Heure début :

Date / Heure fin :

Jour souhaité pour l'installation :

Jour souhaité pour le démontage :

Lieu de l'animation :

La responsabilité de l'organisation incombe au demandeur.

▪ **PAIEMENT ET CAUTION**

Coût total :

€

Caution : 5 000 €

Réservation effective à réception de la convention et des chèques (caution + paiement séparément)

Fait à Saint-Etienne

Le

Pour le Comité de la Loire de Basket-ball,
le Président,
Jean-François BOURGEON

Pour le demandeur,
Nom :

Signature

Signature